

raient hors d'obligation, mais le tout s'accomplissant comme on a sujet de le croire, l'acquiescement à la proposition est une obligation, et sera perpétuelle et partant les associés signent pour s'engager à tel honneur et amour en faveur des âmes du purgatoire et de la très sainte Vierge, mais l'acceptation de la proposition sera comme dit est, d'un engagement indissoluble, car ainsi l'ont voulu et ont cru devoir faire à la plus grande gloire de Dieu.

Fait dans une des salles du séminaire de Ville-Marie les jours et au que dessus signé en la minute.

LA VENERABLE MERE BOURGEOIS

Lundi dernier, 12 janvier, était le 191^{me} anniversaire de la mort de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois.

Le jour même de ses funérailles, un prêtre du pays écrivait à un de ses amis. « Il n'y a jamais eu tant de prêtres et de religieux dans l'église de Montréal qu'il en est venu ce matin aux obsèques de la Sœur Bourgeois. Le concours du peuple a été extraordinaire, et si les saints se canonisaient comme autrefois, on dirait demain la messe de sainte Marguerite du Canada. »

Nous aimons à nous rappeler ce témoignage d'un contemporain de la pieuse fondatrice de la congrégation de Notre-Dame. Ce que cet ecclésiastique disait la jeune colonie française tout entière le pensait. Le procès de béatification de la Vénérable servante de Dieu, commencé depuis plusieurs années, est en excellente voie; Rome a rendu hommage aux œuvres et aux vertus de cette femme admirable et Dieu nous accordera, nous l'espérons, de pouvoir rendre bientôt un culte public de louange et de vénération à la *Bienheureuse Marguerite du Canada*.

CHRONIQUE

Les funérailles de M^r Labelle, Protonotaire apostolique, curé de St-Jérôme et vicaire forain, ont eu lieu à St-Jérôme jeudi le huit du mois courant, et ont été des plus imposantes. La dépouille